

Assemblée Constitutive MINⁿD

Aspects administratifs et financiers



Modélisation des INformations INteropérables
pour les INfrastructures Durables

Brice Delaporte

24/03/2014

Assemblée Constitutive MINⁿD, FNTF



- ▶ **Partenaire = signataire de la charte d'adhésion**

- ▶ **Qui peut être partenaire ?**
 - Avant le 24/09/2014 : **ouvert à tous**
 - Après le 24/09/2014 : adhésion soumise à l'accord de l'Assemblée Générale

- ▶ **Nature de l'engagement**
 - Prise en charge de la réalisation du programme de recherche
 - Participation au financement du Projet

- ▶ **Droits des partenaires**
 - Accès à l'ensemble des résultats du projet
 - Participation :
 - aux groupes de travail
 - à la définition des orientations stratégiques
 - à la définition du programme, des budgets

- ▶ Engagement
- ▶ Partenaires
- ▶ Programme – Budget
- ▶ Assemblée Générale
- ▶ Organisation
- ▶ Ressources
- ▶ Rôle de l'IREX
- ▶ Propriété industrielle

PNMINnD_Charte_2014-02-14

Charte du Projet National MINⁿD – 14 février 2014



PROJET NATIONAL
de RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

MINⁿD

Modélisation des INformations INteropérables pour les INfrastructures Durables

CHARTE

PREAMBULE

La présente « charte » concerne le Projet National de Recherche et Développement dénommé « MINⁿD » (Modélisation des INformations INteropérables pour les INfrastructures Durables) approuvé par la Direction Recherche et Innovation (« DRI ») du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie (« MEDDE ») dans le cadre du Réseau Génie Civil et Urbain.

La version complète du Projet contenant le programme de recherche et le budget du Projet est annexée à la présente Charte dans le document intitulé « Programme de recherche du Projet National MINⁿD – Modélisation des INformations INteropérables pour les INfrastructures Durables ».

La présente Charte a pour objet de définir les droits et obligations des Partenaires du projet, et de préciser l'organisation qui permettra d'assurer la coordination des travaux menés dans le cadre du Projet.

Page 1 sur 12

paraphes

--	--

▶ 9 rue de Berri, 75008 PARIS – Tél. : 01 44 13 32 79
▶ Mail : contact@irex.asso.fr – Site web : www.irex.asso.fr – N° SIRET : 389 486 549 000 22

▶ Cotisations annuelles

- **obligatoires**
- *f*(organisme) – cf. tableau article 8

▶ Apports exceptionnels

- traduit l'intérêt pour les résultats et les retombées du projet
- propre à chaque partenaire, par acte séparé

▶ Apports en nature

- contributions valorisées et liées à des actions de recherche du Projet, explicitement pour le programme de recherche
- prises en charge oddslot directement par les partenaires
- **non facturées au projet.**

COTISATIONS ANNUELLES

Catégories	Base	Groupe 0	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Donneurs d'ordre	Investissements totaux annuels			Moins de 10M€	De 10 à 100 M€	De 100 à 1000M€	Plus de 1000M€
Exploitants	Chiffre d'affaires			Moins de 100M€	De 100 à 500M€	De 500 à 2000M€	Plus de 2000M€
Constructeurs	Chiffre d'affaires			Moins de 100M€	De 100 à 500M€	De 500 à 2000M€	Plus de 2000M€
Ingénieries	Nombre de collaborateurs		Moins de 20 p.	de 20 à 100 p.	De 100 à 500 p.	Plus de 500 p.	
Architectes	Nombre de collaborateurs		Moins de 20 p.	de 20 à 100 p.	De 100 à 500 p.	Plus de 500 p.	
Editeurs	Chiffre d'affaires			Moins de 100M€	De 100 à 500M€	De 500 à 2000M€	Plus de 2000M€
Ecoles, Universités	Statut	Toutes tailles					
Institutions de recherche	Nombre de collaborateurs		Moins de 20 p.	de 20 à 100 p.	De 100 à 500 p.	Plus de 500 p.	
Fédérations, Associations	Budget				Moins de 500M€	Plus de 500M€	
Le montant de la cotisation de base annuelle est fixé à T = 5000 € H.T.		0 T	0.2 T	0.5 T	T	2T	3T

► Conventions de subvention avec l'IREX

► Convention tranche 1 engagée avec la DRI :

- 27/11/2013 – 27/05/2015
- 15% de 1 117 662 € HT
- soit ~167 500 € HT

► Tranches ultérieures ?



Commissariat Général au Développement Durable
Direction de la Recherche et de l'Innovation
Service de la recherche

Convention de subvention

n° 13 MGC S 007
2013 - n° CHORUS ES: 2101219579

Projet National MINⁿD
Première tranche

Exercice 2013
Programme 190 – 0190-THUR-BSAF
Action 13 sous action 05
Centre de coût : CGDMCGD092

ENTRE

L'ETAT, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), représenté par le Sous-Directeur des Affaires Générales (Commissariat Général au Développement durable), désigné ci-après par « l'administration »,

d'une part,

ET

L'Institut pour la Recherche Appliquée et l'Expérimentation en génie civil (IREX), 9 rue de Berri – 75008 PARIS, représenté par Monsieur Jacques Roudier, son président, et désigné ci-après par « le bénéficiaire » :

d'autre part,

VU l'avis favorable du comité d'orientation du RGC&U pour le lancement d'une première tranche de travaux d'un projet national nommé MINⁿD (Modélisation des informations interoperables pour les infrastructures durables) lors de sa séance du 14 octobre 2013,

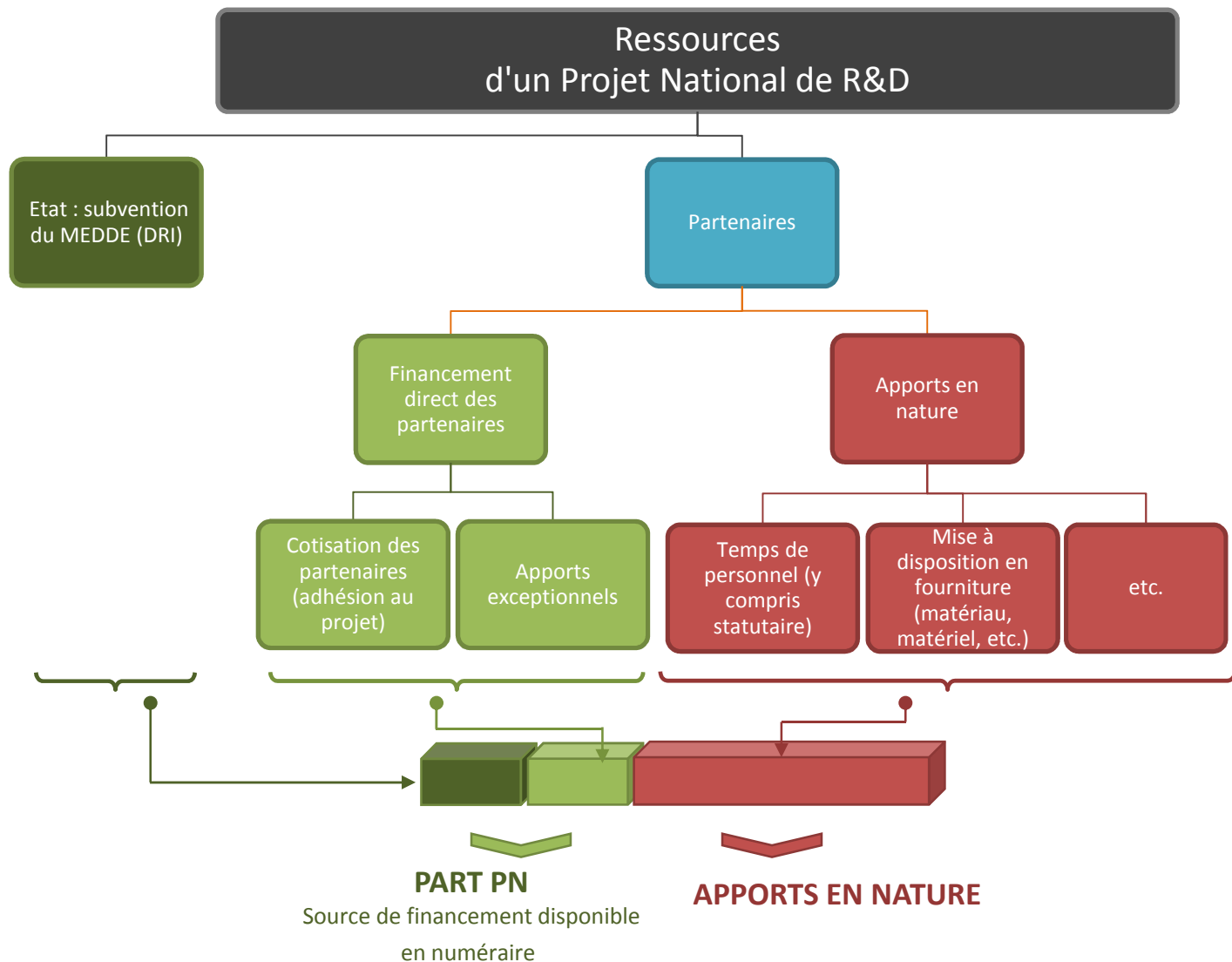
VU la convention cadre DRI-IREX datant du 15 juin 2009,

VU la demande de subvention présentée par l'IREX le 28 octobre 2013,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Tour Voltaire – 92055 LA DÉFENSE CEDEX. Tél. : +33 (0)1 40 81 21 22

www.developpement.durable.gouv.fr

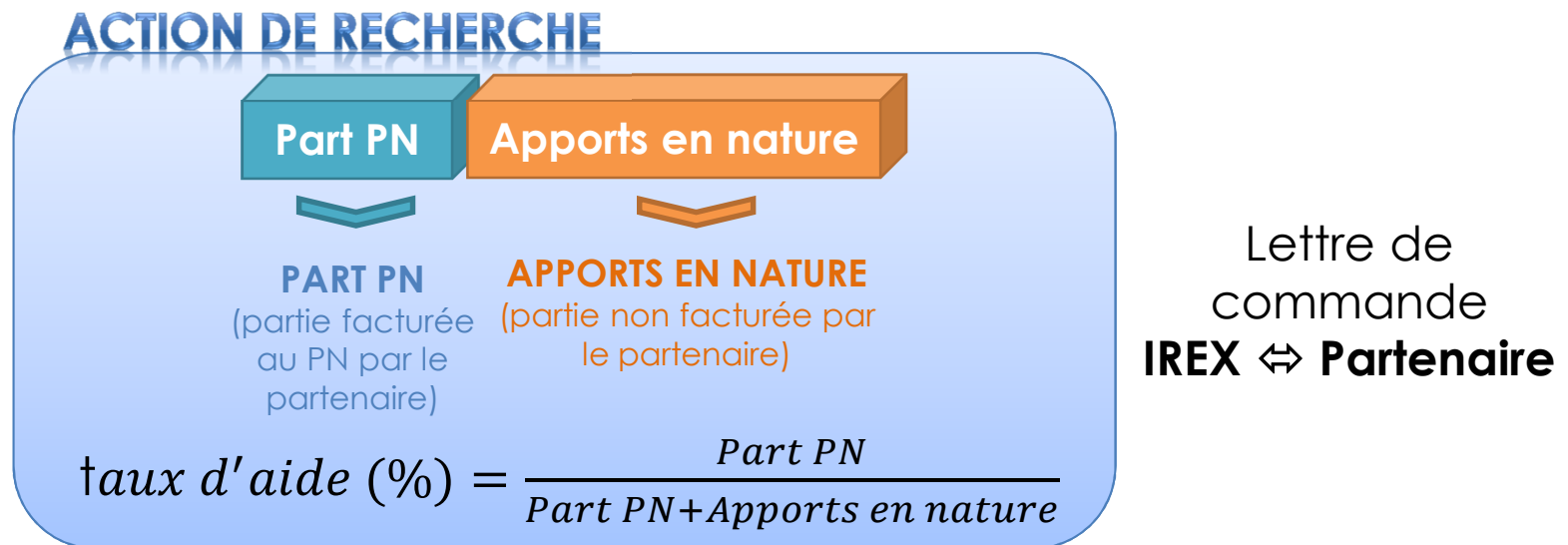


- ▶ **Engagées tout au long du projet sous la forme de lettres de commande :**
 - faisant référence à la présente Charte
 - **contrat** entre le partenaire et le mandataire
 - cosignées par :
 - le Président
 - le partenaire
 - le mandataire

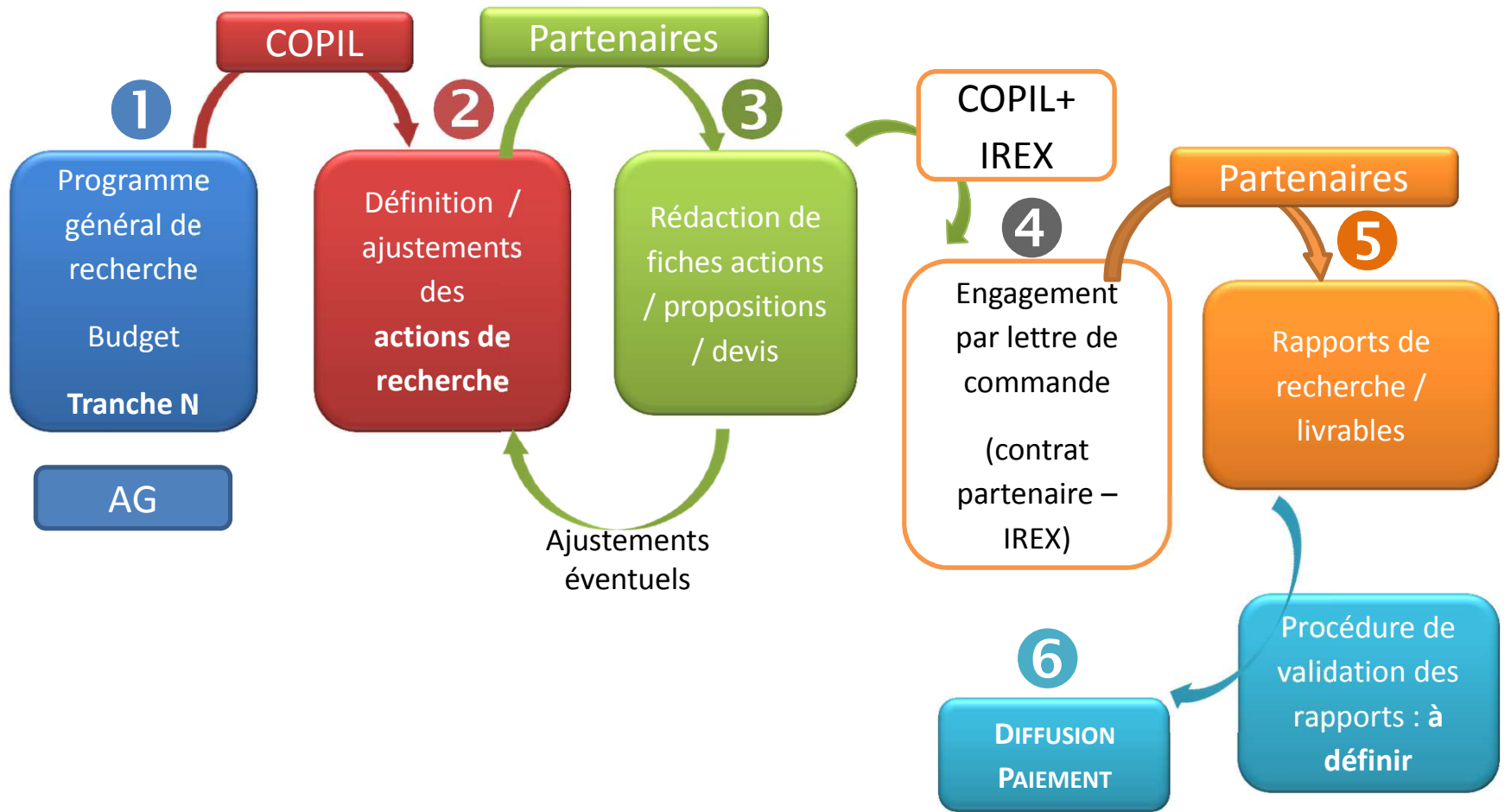
- ▶ **Sont précisés dans les lettres de commande :**
 - les conditions de règlement des factures
 - les conditions d'établissement et de diffusion des rapports
 - les délais d'exécution

► La lettre de commande précise également :

- les conditions de règlement des factures,
- le montant global de la commande incluant les apports en nature valorisés par le partenaire et accompagné du devis justificatif
- la part du montant global financée par le Projet National et **qui fera l'objet de facturation**



LES ACTIONS DE RECHERCHE : LA PROCÉDURE

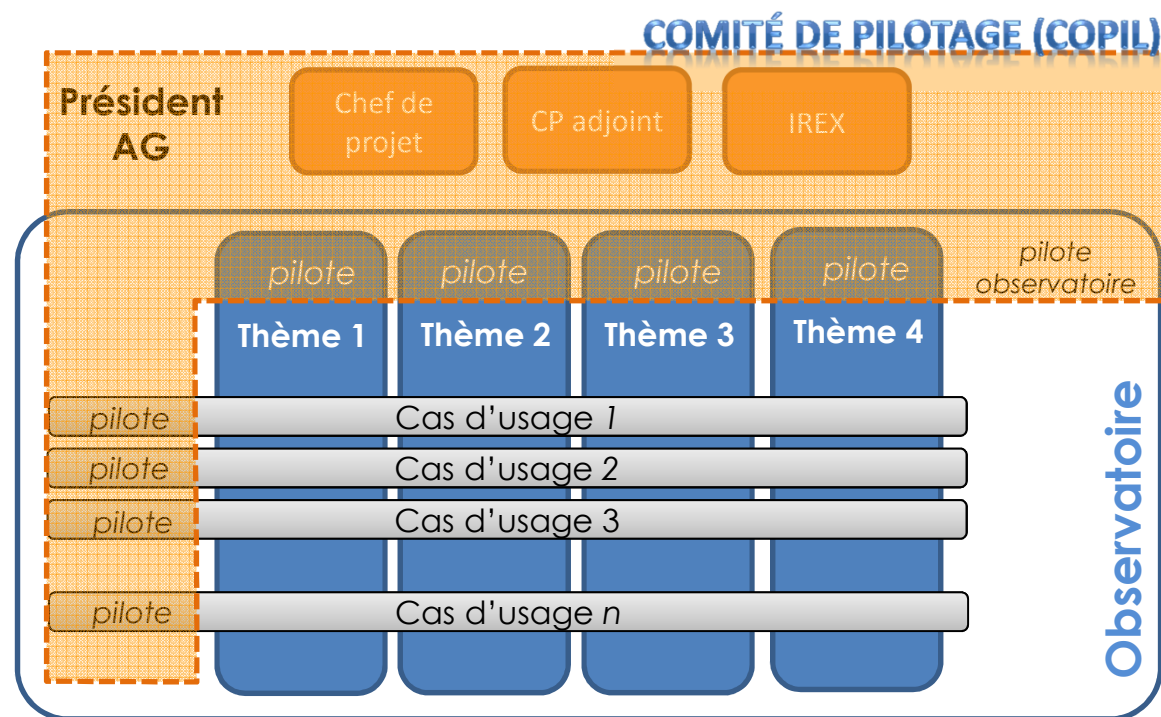


► Assemblée Générale : **décisionnelle**

- 1 représentant par partenaire
- 1 à 2 réunion(s) par année

► Comité de pilotage : **opérationnel**

- Les pilotes des GT
- Le bureau
 - Président
 - chefs de projet
 - IREX



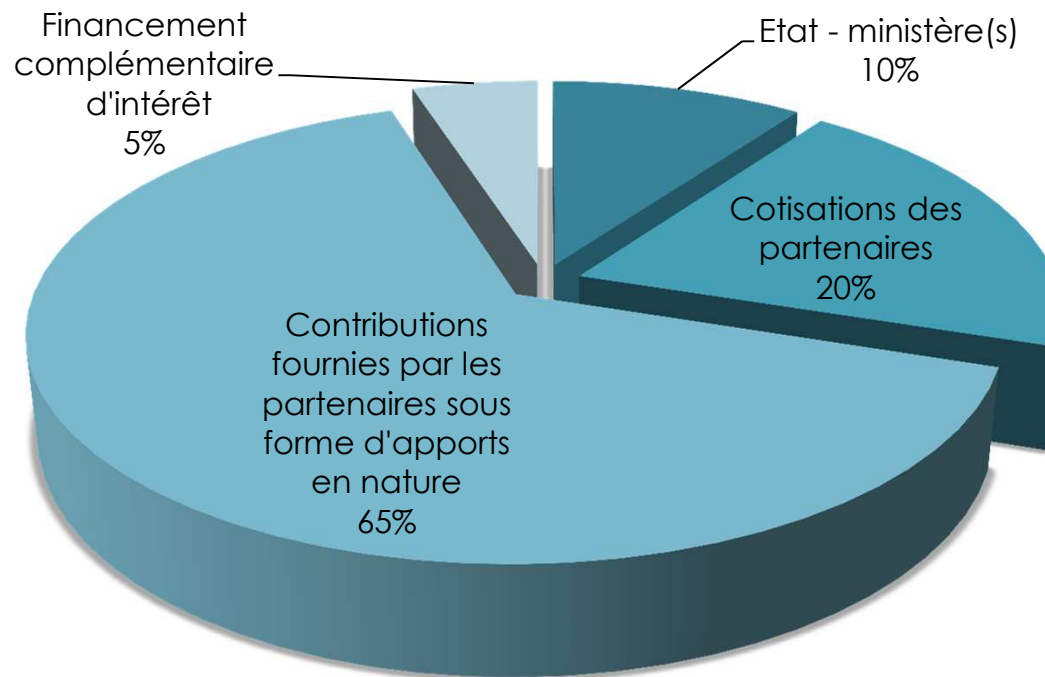
► Les Partenaires désignent l'IREX comme mandataire du Projet, avec pour rôle :

- Gestion administrative, financière et comptable du PN
- Appels des participations en numéraire des partenaires ainsi que des subventions de l'Etat
- Négociation et signature de tous les contrats (commandes, conventions, etc.) passés entre le Projet et les partenaires / prestataires

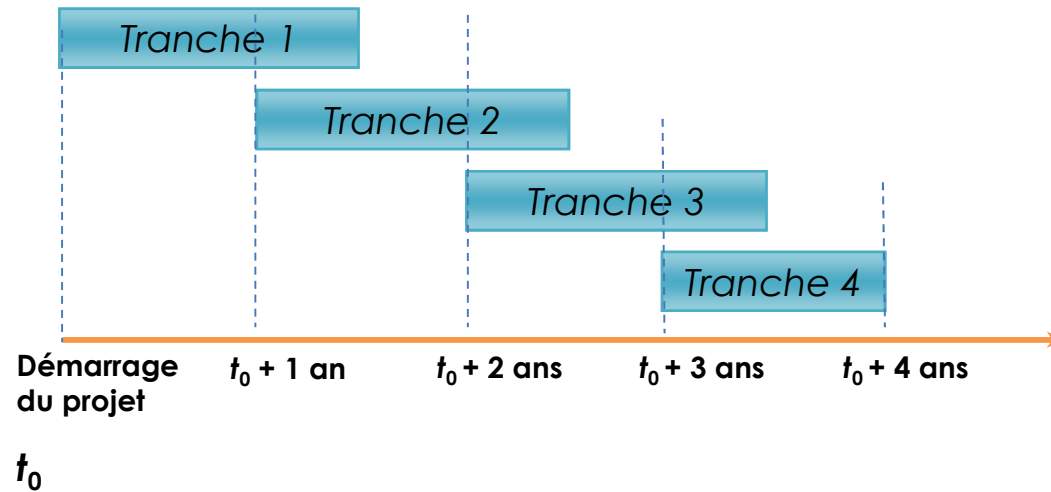
► Budget global du projet

Actions	/ Description des actions de recherche	Budget global en € HT
	Observatoire des évolutions de la profession et de l'évolution des connaissances	280 000
THEME 1	Mise en perspective des pratiques	820 000
THEME 2	Cas d'usage, expérimentation	1 050 000
THEME 3	Structuration des informations	900 000
THEME 4	Proposition d'adaptation des règlements	290 000
	Valorisation	325 000
	Pilotage et coordination	144 000
	TOTAL HT (€)	3 809 000
	Frais de gestion administratifs et financiers (5%)	190 450
	TOTAL HT (€)	3 999 450

► Budget global ~ 4 M€ HT



► Découpage en tranches



► Budget global tranche 1

Actions	/ Description des actions de recherche	Budget Tranche 1 en € HT
	Observatoire des évolutions de la profession et de l'évolution des connaissances	95 000
THEME 1	Mise en perspective des pratiques	240 000
THEME 2	Cas d'usage, expérimentation	165 000
THEME 3	Structuration des informations	380 000
THEME 4	Proposition d'adaptation des règlements	85 000
	Valorisation	48 000
	Pilotage et coordination	55 000
	TOTAL HT (€)	1 068 000
	Frais de gestion administratifs et financiers (5%)	53 400
	TOTAL HT (€)	1 121 400

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL – TRANCHE 1

	Ressources prévisionnelles	Montant en € HT
	Etat (DRI du MEDDE)	1 68 000
	Cotisations des partenaires (50 T)	250 000
	Autres ressources fournies par les partenaires en numéraire ou en nature	705 000
	TOTAL HT (€)	1 123 000

► Plateforme collaborative :

- « Accès partenaires » depuis www.minnd.fr
- URL : www.omnispac.fr/pnminnd

► E-mails :

- contact@minnd.fr
- copil@minnd.fr ?
- ...